

## CAUTION MANUELS SCOLAIRES AU LP POUR LES CLASSES DE 1AGO/TAGO/1ECP/TECP ET DE 3PM

Madame, Monsieur,

La Région Auvergne Rhône Alpes finance depuis plusieurs années l'achat des manuels scolaires pour certaines classes du lycée professionnel. Les élèves en classe de 1<sup>ère</sup> et terminale ainsi que les élèves de 3PM vont donc recevoir, en prêt, un manuel pour l'année scolaire. Ce livre, déjà couvert et numéroté, doit être gardé *en l'état*.

La remise des livres des classes de 1<sup>ère</sup> et terminale du lycée professionnel ainsi que 3PM aura lieu **vendredi 4 septembre** lors des cours, sur présentation du PASS REGION ou de l'attestation de commande de carte de l'élève ainsi que du chèque de caution d'un montant de 30€. Le chèque de caution doit être daté de la date de remise des manuels. Pour les éventuels paiements en espèce, il faudra d'abord passer par la comptabilité avant de venir récupérer les manuels.

Ce chèque ne sera pas encaissé. Il vous sera rendu fin juin, lorsque votre enfant rendra son livre scolaire.

Dans le cas où, à cette date, le manuel ne serait pas rendu ou rendu en mauvais état, le montant du manuel sera porté sur votre facture.

Sachant compter sur votre compréhension.

Cordialement.

Mme Devissac,  
CPE du Lycée

---

**NOM :**

**PRENOM :**

**CLASSE :**

**Signature des parents :**

**Signature de l'élève :**

